



## **2018 sera une année offensive**

Suite à la demande de l'UNIP, le syndicat Solidaires Finances Publiques a engagé une procédure administrative en vue de la réintégration des ex-IP devenus comptables IDIV-HC dans leur grade initial d'Inspecteur Principal des Finances Publiques.

En l'absence de réponse dans le délai légal de 2 mois, une procédure contentieuse a d'ores et déjà été introduite devant le Conseil d'Etat contre le refus implicite de reclassement de ces cadres dans leur grade d'Inspecteur Principal des Finances Publiques.

Cette action juridictionnelle, jusqu'à présent différée pour des raisons de conciliation, a été lancée du fait de l'absence de volonté de l'administration centrale de résoudre à l'amiable cette injustice manifeste. Pour des raisons de confidentialité et d'efficacité, aucun développement des motifs de ce recours juridictionnel ne sera diffusé.

En parallèle, l'action de l'UNIP se poursuit bien évidemment dans un contexte de réduction drastique du nombre de postes comptables.

Nos interventions visent notamment :

- la pérennité de notre interclassement dans la liste d'ancienneté des IPFIP, sujet sur lequel nous avons obtenu le soutien du Ministre des Comptes Publics
- l'exigence majeure d'améliorer les quotas des IP sur les postes HEA comptables
- la remise en cause de la règle du « tourniquet » qui nie le grade et la durée de carrière des IPFIP et AFIPA
- la pérennité de la garantie indemnitaire de 3 ans, et celle d'une rémunération identique aux IPFIP en cas de retour à un poste administratif après ce délai de 3 ans.

Nous appelons tous les IPFIP à soutenir ces demandes légitimes.